***Réf** : Nº001/CAFAG/2024-SGs*

REPONSE AU COMMUNIQUE N°2024-00000020/MESRS-SG
Secrétaire General du Ministre de l'Enseignement Supérieur

Le CAFAG a été créé au Mali par l'**ARRETE : n°1355/AE-BKO-RD du 02/09/2021. Déclaration du journal officiel : N°04-038/AN-RM du 05 Aout 2004.**
Le CAFAG défini ses objectifs dans son statut l'Article 2 :
Promouvoir l'Enseignement Supérieur Franco-Arabe et l'innovation technologique et culturelle africaine.
Cette stratégie d'intervention s'appuie sur des principes fondamentaux qui doivent guider les actes de chaque membre du Conseil Africain Franco Arabe pour les Grades (CAFAG) :

- défendre l'intérêt des Enseignements Supérieurs de Franco-Arabe;
- soutenir la création d'une structure représentative du CAFAG dans chaque Pays membre et la promotion de gradation des enseignants chercheurs ;
- développer la publication scientifique en Franco-Arabe et langues africaines et grader les auteurs ;

Dans cette optique, le CAFAG est une organisation faîtière malienne non gouvernementale et devenue internationale par le fait qu'elle concerne désormais plusieurs pays.
Bénéficiant d'un statut juridique légal, le CAFAG s'étonne de votre subite intérêt de manière négative à ses activités, doublé d'une mauvaise lecture de son objet social.
La participation aux activités du CAFAG est libre, votre communiqué ne mentionne aucun texte juridique qui interdit le CAFAG de mener ses activités au Mali, cela nous aura permis de saisir aussitôt les tribunaux.
En matière de gradation, il y a la voie nationale, par décret, la voie du Cames et la voie internationale par des institutions internationales.
Les États membres du CAMES ont reconnu la nécessité de reconnaître les grades obtenus par les enseignants et chercheurs de leurs États qui devront de ce fait solliciter une homologation.
L'usurpation dont vous faites allusion n'est pas caractérisée et s'assimile en une diffamation incompréhensible.

Vive la libération de la recherche scientifique,
Vive la diversité dans le domaine scientifique,
Vive le siège CAFAG Mali.

Fait à Bamako Le 30/12/2024

Le Président et
Les 29 Secrétaires Généraux des Pays membres du CAFAG

Ampliations :
- Présidence,
- Primature
- Commission des lois CNT
- MESRS
- Archives

DIARRA ABDOULAYE Mohamed
Professeur Emérite